

CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 1 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette  
: **CC3521**

Autres moyens d'identification

: Pas disponible.

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Nettoyant polyvalent  
Type d'utilisation: Destiné aux professionnels seulement  
Restriction d'usage: Aucune connue

Famille chimique : Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

**CEDA Industrial Services LP**

2130 121 Avenue NE  
Edmonton, AB,  
T6S 1B1

No. de téléphone du fournisseur

: 780-472-6766

No. de téléphone en cas d'urgence

: 780-472-6766

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide de couleur paille. Odeur d'alcool.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification de risque:

Corrosif pour les métaux - Catégorie 1

Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 1

Domage/irritation de l'œil - Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 irritation des voies respiratoire

Éléments d'étiquetage

Pictogramme ( s ) de danger



Mot indicateur

DANGER!

CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 2 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux.  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
Peut irriter les voies respiratoires.

### Conseils de prudence

Garder uniquement dans son contenant d'origine.  
Ne pas respirer les buées.  
Laver soigneusement après manipulation.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.  
Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante.  
Garder sous clef.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification:  
La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Un contact cutané chronique avec de faibles concentrations peut causer la dermatite. Peut irriter le système respiratoire.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

### Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Xylènesulfonate de sodium	Diméthylbenzène sulfonate de sodium	1300-72-7	1.0 - 5.0
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	DPGME	34590-94-8	1.0 - 5.0
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), alpha-hydro-.omega.-hydroxy, les éthers mono-C6-12-alkylés, phosphates	Phosphate Ester	68921-24-4	1.0 - 5.0
Métasilicate de sodium	Silicate de sodium	6834-92-0	1.0 - 5.0
hydroxyde de sodium	Soude caustique	1310-73-2	1.0 - 5.0
Phosphate de sodium, tribasique	Phosphate de sodium tribasique	10101-89-0	1.0 - 5.0

CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 3 de 14

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Éthoxylate de nonylphénol	Nonylphenol polyethylene glycol ether	127087-87-0	0.1 - 1.0
---------------------------	---------------------------------------	-------------	-----------

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

**SECTION 4. PREMIERS SOINS****Description des premiers soins**

- Ingestion* : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. La victime devrait rincer sa bouche avec de l'eau, ensuite donner un ou deux verres d'eau à boire. Consulter immédiatement un médecin.
- Inhalation* : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau* : Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau sous un faible débit d'eau courante pendant au moins 20 minutes. Ne pas frotter la région affectée par le contact. Appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Le cuir contaminé peut nécessiter une élimination.
- Contact avec les yeux* : Porter un équipement de protection approprié. Protéger l'oeil intact. En cas de contact oculaire, rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si des verres de contact sont présents, NE PAS retarder le rinçage ou enlever les verres de contact avant que le rinçage soit fait. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- : Cause une grave irritation cutanée. Symptômes peuvent inclure rougeurs, cloques, douleurs et œdème. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure une grave douleur, la vision floue, des rougeurs et des brûlures par corrosion. Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage. L'œdème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Symptômes d'œdème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement. L'ingestion peut causer des brûlures graves aux muqueuses du tube digestif. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des vomissements, des brûlures, des perforations et des saignements.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- : Un examen médical immédiat est requis. Provoque des brûlures chimiques. Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE****Agents extincteurs***Agents extincteurs appropriés*

- : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la brume ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

*Agents extincteurs inappropriés*

- : Utiliser l'eau pulvérisée avec prudence. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité**

- : N'est pas considéré inflammable. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

**Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)**

- : Ininflammable.

**Produits de combustion dangereux**

- : oxydes de phosphore Oxydes de sodium. .

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 4 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### *Équipement de protection pour les pompiers*

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

### *Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie*

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir les contenants exposés au feu en les vaporisant d'eau. Empêcher l'eau d'écoulement provenant de l'extinction d'un feu ou de dilution de s'infiltrer dans les égouts, les drains, les réserves d'eau potable ou tout autre cours d'eau naturel. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Consulter la Section 8, « Contrôle de l'exposition et protection personnelle » pour plus de renseignements sur l'équipement de protection personnelle adéquat.

### **Précautions pour la protection de l'environnement**

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltré dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- : Enlever toute source d'ignition. Ventiler le secteur du déversement. Arrêter le déversement à la source si cela peut se faire de façon sécuritaire. Aménager un barrage pour contrôler l'eau. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

### **Méthodes spéciales d'intervention antidéversement**

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).  
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Consultez section 15.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

- : Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter de respirer fumées et brouillards. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart des flammes et de la chaleur. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

### **Conditions d'un stockage sûr**

- : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Ne pas congeler. Entreposer dans des contenants résistants à la corrosion. Éviter tout contact avec l'aluminium.

### **Substances incompatibles**

- : Eau; Métaux (par exemple: étain, aluminium, zinc et alliages contenant ces métaux) Oxydants forts, (ex: chlore, peroxydes, etc.), acides (ex: acide sulfurique, acide nitrique), caustiques. Amines Alcools

CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 5 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Xylènesulfonate de sodium	P/D	P/D	P/D	P/D
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	100ppm (peau)	150ppm (peau)	100ppm (peau)	P/D
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), alpha-hydro-.omega.-hydroxy, les éthers mono-C6-12-alkylés, phosphates	P/D	P/D	P/D	P/D
Métasilicate de sodium	P/D	P/D	P/D	P/D
hydroxyde de sodium	2 mg/m <sup>3</sup> (Plafond)	P/D	2 mg/m <sup>3</sup>	P/D
Phosphate de sodium, tribasique	P/D	P/D	P/D	P/D
Éthoxylate de nonylphénol	P/D	P/D	P/D	P/D

#### Contrôles de l'exposition

##### **Ventilation et mesures d'ingénierie**

- : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

##### **Protection respiratoire**

- : Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Respirateurs homologués NIOSH sont recommandés. Un appareil respiratoire autonome devrait être utilisé lors de situations d'urgence ou lorsque les limites d'exposition ne sont pas connues. Demandez conseil aux spécialistes en protection respiratoire. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

##### **Protection de la peau**

- : Porter des gants/des vêtements de protection. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

##### **Protection des yeux/du visage**

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Lunettes de sécurité avec les écrans latéraux ou lunettes à coques antiéclaboussures.

##### **Autre équipement de protection**

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

##### **Considérations générales d'hygiène**

- : Éviter de respirer fumées et brouillards. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 6 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence</b>	: Liquide de couleur paille.
<b>Odeur</b>	: Odeur d'alcool.
<b>Seuil olfactif</b>	: Non applicable.
<b>pH</b>	: 1-2
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	: -20 to -25°C
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	: Pas disponible.
<b>Point d'éclair</b>	: Ne brûle pas
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: Non applicable.
<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)</b>	: Pas disponible.
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Non applicable.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: Non applicable.
<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: Non applicable.
<b>Propriétés comburantes</b>	: Aucun à notre connaissance.
<b>Propriétés explosives</b>	: Non-explosif
<b>Tension de vapeur</b>	: Pas disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	: Pas disponible.
<b>Densité relative / Poids spécifique</b>	: 1.20
<b>Solubilité dans l'eau</b>	: soluble
<b>Autres solubilité(s)</b>	: Pas disponible.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile</b>	: Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Non applicable.
<b>Température de décomposition</b>	: Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	: Pas disponible.
<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: Pas disponible.
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: Pas disponible.
<b>Pression absolue du récipient</b>	: Pas disponible.
<b>Distance de projection de la flamme</b>	: Pas disponible.
<b>Autres observations physiques/chimiques</b>	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 7 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Réactivité** : N'est normalement pas réactif. Peut être corrosif pour les métaux. Le contact avec la plupart des métaux va générer de l'hydrogène gazeux inflammable.
- Stabilité chimique** : Le produit est stable en conditions normales d'utilisation.
- Risque de réactions dangereuses** : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
- Conditions à éviter** : Éviter la chaleur et les flammes nues. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter tout contact avec l'eau.
- Matériaux incompatibles** : Eau Des métaux Acides forts Alcools. Amines. Combustibles forts.
- Produits de décomposition dangereux** : Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Information sur les voies d'exposition probables:

- Voies d'entrée - inhalation** : OUI
- Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI
- Voies d'entrée - ingestion** : OUI
- Voies d'exposition - absorption cutanée** : NON

#### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

##### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

###### *Signes et symptômes - Inhalation*

- : Risque de causer une grave irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage. L'œdème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Symptômes d'œdème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement.

###### *Signes et symptômes - ingestion*

- : Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur abdominale, vomissement, brûlures, perforations, saignement et éventuellement la mort.

###### *Signes et symptômes - peau* : Provoque des brûlures de la peau. Symptômes peuvent inclure rougeurs, cloques, douleurs et œdème.

###### *Signes et symptômes - yeux* : Provoque des lésions oculaires graves. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmoiement et conjonctivite. Peut provoquer des lésions oculaires permanentes, y compris la cécité.

##### Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Un contact cutané chronique avec de faibles concentrations peut causer la dermatite.

**Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

**Cancérogénicité** : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

##### Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

**Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

**Effets spécifiques sur organes cibles**

CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 8 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire) Peut irriter les voies respiratoires.

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

### Substances synergiques

: Pas disponible.

### Données toxicologiques

: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50(4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Xylènesulfonate de sodium	> 6.41 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	7200 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Éther de dipropylène glycol monométhylé	>3mg/L	5120mg/kg	9480mg/kg
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), alpha-hydro-omega-hydroxy, les éthers mono-C6-12-alkylés, phosphates	P/D	P/D	P/D
Métasilicate de sodium	> 2.06 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	1152 - 1349 mg/kg	> 5000 mg/kg
hydroxyde de sodium	P/D	P/D	P/D
Phosphate de sodium, tribasique	P/D	7400 mg/kg	P/D
Éthoxylate de nonylphénol	P/D	960 - 3980 mg/kg	> 2000 - 2911 mg/kg

### Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

## SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

: Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. La toxicité est principalement associée au pH.



CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 9 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	> 400 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	>10000mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Métasilicate de sodium	6834-92-0	260 - 310 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	125 mg/L (Gambusie)	P/D	Aucun(e).
Éthoxylate de nonylphénol	127087-87-0	2.5 - 12.5 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	> 408 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	1919mg/L (daphnie magna)	0.5mg/L (daphnie magna)	Aucun(e).
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1700 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	40.4 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Éthoxylate de nonylphénol	127087-87-0	2.57 - > 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	230 mg/L/96hr (algues vertes)	> 230 mg/L/96hr	Aucun(e).
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	>969mg/L (algues vertes)	969mg/L (algues vertes)	Aucun(e).
Métasilicate de sodium	6834-92-0	> 345 mg/L/72hr (algues vertes)	160 mg/L/72hr	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	P/D	P/D	Aucun(e).
Éthoxylate de nonylphénol	127087-87-0	12 - 50 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

### Persistence et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

### Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.



CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 10 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Xylènesulfonate de sodium (CAS 1300-72-7)	- 3.12	
Éther de dipropylène glycol monométhylque (CAS 34590-94-8)	0.0061	<1

**Mobilité dans le sol** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

### SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.

**Méthodes d'élimination**

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

**RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)**

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.





CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 11 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
ICAO/IATA	UN3266	Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (Sodium Hydroxide)	8	II	
ICAO/IATA	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA .				
Informations supplémentaires					
IMDG	UN3266	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (Sodium Hydroxide)	8	II	
IMDG	Consulter le Code IMDG pour les exceptions.				
Informations supplémentaires					
Canada (TMD)	UN3266	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (Sodium hydroxide)	8	II	
Canada (TMD)	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg.				
Informations supplémentaires					
Les États-Unis (DOT)	UN3266	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.	8	II	
Les États-Unis (DOT)	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans un récipient contenant moins de 1 Litre dans un emballage extérieur ne dépassant pas 30 kg de masse brute.				
Informations supplémentaires					

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Aucun rapporté par le fabricant.

#### Dangers pour l'environnement

: Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Pas disponible.

### SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 12 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	Oui	Aucun(e).	S/O	Oui	Non
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), alpha-hydro-.omega.-hydroxy, les éthers mono-C6-12-alkylés, phosphates	68921-24-4	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Métasilicate de sodium	6834-92-0	Oui	P/D	P/D	Non	Non
hydroxyde de sodium	1310-73-2	Oui	1000 lb/ 454 kg	P/D	Non	Non
Phosphate de sodium, tribasique	10101-89-0	Non	5000 lb final RQ (listed under Sodium phosphate, tribasic); 2270 kg final RQ (listed under Sodium phosphate, tribasic)	P/D	Non	Non
Éthoxylate de nonylphénol	127087-87-0	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Corrosif pour les métaux Corrosion cutanée ; ;Lésions oculaires graves;Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique. Selon SARA Sections 311 et 312 , EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous) et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

### Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), alpha-hydro-.omega.-hydroxy, les éthers mono-C6-12-alkylés, phosphates	68921-24-4	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Métasilicate de sodium	6834-92-0	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
hydroxyde de sodium	1310-73-2	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Phosphate de sodium, tribasique	10101-89-0	Non	S/O	Oui	Oui	No	No	Oui	No
Éthoxylate de nonylphénol	127087-87-0	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non

### Canadian Information:

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit. Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 13 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECs</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>NewZealand IOC</u>
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	215-090-9	Present	Présent	(3)-1909	KE-11217	Present	HSR003382
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	252-104-2	Present	Present	Present	Present	Present	Present
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), alpha-hydro-.omega.-hydroxy, les éthers mono-C6-12-alkylés, phosphates	68921-24-4	N/Av	Present				Present	
Métasilicate de sodium	6834-92-0	229-912-9	Présent	Présent	(1)-508	KE-12354	Présent	HSR003511
hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	Présent	Présent	(2)-1972; (1)-410	KE-31487	Présent	HSR001547
Phosphate de sodium, tribasique	10101-89-0	N/Av	Present	Présent	(1)-497	P/D	Present	HSR003711
Éthoxylate de nonylphénol	127087-87-0	500-315-8	Présent	Présent	(7)-172	KE-26246	Présent	HSR003157

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
CA: California  
CAS: Chemical Abstract Services  
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980  
CFR: Code of Federal Regulations  
ACNOR: Association canadienne de normalisation  
DOT: Department of Transportation  
EPA: Environmental Protection Agency  
HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)  
HSDB: Hazardous Substances Data Bank  
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
IATA: International Air Transport Association  
ICAO: International Civil Aviation Organisation  
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses  
Inh: Inhalation  
CL: Concentration létale  
DL: Dose létale  
MA: Massachusetts  
MN: Minnesota  
S/O: Sans objet  
P/D: Pas disponible  
NFPA: National Fire Protection Association  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
NJ: New Jersey  
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PA: Pennsylvania  
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act  
RI: Rhode Island

CC3521

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 02/27/2019

Page 14 de 14

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act  
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

### Références

- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2018.
- 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2018.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2018 (Chempendium, HSDB et RTECs).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. US EPA Title III List of Lists - version du mars 2015.
- 6. California Proposition 65 List - version du 23 novembre 2018.
- 7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2018.

### Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 02/27/2019

### Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><b>Préparée pour:</b> CEDA Industrial Services LP 2130 121 Avenue NE Edmonton, AB T6S 1B1 780-472-6766</p>	
<p><b>Préparée par:</b> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par CEDA Industrial Services LP et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et CEDA Industrial Services LP n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et CEDA Industrial Services LP.

FIN DU DOCUMENT